



SUD-Rail Lyon
41 quai Fulchiron
69005 Lyon
0478381508
sudraillyon@gmail.com



Notre combat est juste et devient populaire !

Depuis lundi soir, les cheminots se sont très majoritairement mis en grève. C'est donc un échec pour le gouvernement et la direction qui pensaient diviser les cheminots avec une communication mensongère. L'absence totale de train dans de nombreuses gares et les informations qui nous remontent

indiquent que les chiffres de gréviste sont massifs. Aucun train sur certaines lignes et très peu de trains circulent sur les autres. Les cheminots ont pris leurs responsabilités et des piquets de grève unitaires se mettent en place sur tout le territoire.

Le Gouvernement doit abandonner son projet de loi, tous les cheminots doivent être réintégrés dans une seule entreprise intégrée !

La Fédération SUD-Rail propose que les fédérations qui appellent à la grève fassent une intervention commune lors de la prochaine rencontre avec la Ministre des Transports le 5 avril. Tous ensemble, refusons ce Pacte Ferroviaire et d'une seule voix revendiquons :

- La réintégration du système ferroviaire, sous un monopole d'état prenant la forme d'un seul EPIC.
- L'abandon de l'ouverture à la concurrence dès 2019 et du transfert des cheminots.
- Le maintien du statut pour tous.
- La reprise de la dette et la mise en place d'un cadre législatif garantissant la pérennité et le développement du réseau. Aujourd'hui, la grève est massive. Demain, nous devons être encore plus nombreux et nombreuses en grève ! SUD-Rail appelle à maintenir l'unité des grévistes sur le terrain, l'unité des fédérations, l'unité des assemblées générales, à faire converger les luttes (*air France, Eboueurs, fonction publique, étudiants...*). SUD-Rail appelle les cheminots qui ne sont pas rentrés dans le mouvement à prendre la mesure du mouvement social qui commence et à s'inscrire dans la grève pour gagner !

Notre avenir est désormais entre nos mains. Le gouvernement Macron entend passer son pacte ferroviaire lors des sessions parlementaires qui se tiendront entre le 9 et le 12 avril. Et accélère son calendrier pour un 1er vote solennel de la

loi ferroviaire le mardi 17 Avril. (*le vote solennel fixe un jour et une heure au vote ; ce qui fixe un taquet aux débats parlementaires qui peuvent se trouver interrompus et donc non épuisés*).

Renforçons la grève pour gagner !